



Antenne Mobile d'Action Culturelle

Consignes et fiche technique pour un spectacle en solo

1 - Salle calme (à l'abri des allées et venues et des bruits extérieurs) utilisée en largeur, les chaises des auditeurs seront disposées en demi cercle autour de l'estrade et en quinconces. Pas d'allée centrale mais préférer 2 allées latérales.

L'accueil, la billetterie et le vestiaire se feront hors de la salle ; l'entrée du public se fera derrière l'auditoire et entre les histoires.

2 - Si la salle n'est pas équipée de gradins, prévoir un praticable ou une estrade (surface : 2,5 m. X 2,5 m. ; hauteur : 0,70 m.).

Fond de scène : mur aveugle uni et sombre ou tendu de noir.

3 - Cinq projecteurs fixes ou sur pieds (2 face-cour, 2 face-jardin, 1 ou 2 contre-jours plongeants/ gélatines ambre). Eclairage faible dans la salle.

4 - Dans les salles de dimensions moyennes (80 m²) et si l'auditoire n'excède pas les 100 personnes, le spectacle peut se dérouler sans sonorisation. Au delà, prévoir un équipement et un technicien.

5 - Une loge fermant à clé, une table, une chaise, un miroir en pied, avec penderie, lavabo, éclairage et une prise 220 V. Accès direct à la scène par coulisses.

Prévoir une bouilloire et des tisanes, quelques fruits secs ou/et fruits frais.

Antenne Mobile d'Action Culturelle

Siège social : Centre Culturel Le Bournot, 4 Bd Gambetta BP 207 07204 AUBENAS / 07 67 03 48 00
maison-conte-arts-parole@amac-parole.com / www.amac-parole.com

Association loi 1901 – Siret: 3225212300046 code APE 9001Z

N°licence entrepreneur spectacle 2-142305